

Concept de recherche et de formation Parc naturel régional Jura vaudois

Introduction et contexte

Le Parc naturel régional Jura vaudois, reconnu d'importance nationale depuis 2013, est un espace naturel d'exception, caractérisé par une biodiversité riche, une grande variété de paysages et une forte interaction entre les activités humaines et les écosystèmes naturels. Situé dans le canton de Vaud, le Parc s'étend sur des zones forestières, des prairies, des zones humides et des formations rocheuses qui abritent une faune et une flore uniques. Les enjeux de la pression anthropique et les effets du changement climatique sur le territoire du Parc impliquent une priorisation des travaux de recherche en fonction des objectifs fixés dans la Charte 2023-2032 ainsi que des prestations prévues dans le plan de gestion en cours de validité.

Le présent concept de recherche et de formation a pour objectif, d'une part, de cadrer la recherche en fonction de ces objectifs et des enjeux environnementaux, sociaux et économiques spécifiques au Parc et, de l'autre, d'orienter les acteurs académiques dans leurs démarches lorsqu'ils souhaitent collaborer avec le Parc.

Objectifs du projet de recherche et de formation

Dans l'ensemble, la recherche et la formation sur le territoire du Parc doivent contribuer :

1. à mieux comprendre les processus naturels et le mode de fonctionnement des écosystèmes,
2. à identifier et contrôler les impacts directs et indirects des activités humaines en fonction des objectifs de protection et valorisation des facteurs naturels et paysagers du territoire,
3. à comprendre les interactions entre les facteurs économiques, sociaux, naturels et culturels et à les exploiter au profit du développement durable de la région.

Le projet de recherche et de formation a également pour objectifs de :

- Renforcer les collaborations entre les acteurs académiques et le Parc Jura vaudois afin de favoriser les échanges et des projets de recherche appliqués,

- Consolider l'assise scientifique des actions et projets du Parc Jura vaudois en s'appuyant sur des recherches rigoureuses et pertinentes,
- Développer et approfondir les connaissances sur les axes prioritaires du Parc Jura vaudois afin d'orienter la gestion et la conservation du territoire,
- Contribuer à la valorisation et la diffusion des résultats de recherche,
- Contribuer à la formation des professionnels de demain, en offrant un cadre d'apprentissage en lien avec les domaines d'expertise du Parc.

Thématiques de recherche

Le Parc peut accueillir ou soutenir tout travail de recherche en lien avec ses objectifs, dès lors que la problématique abordée concerne son territoire ou représente un enjeu pertinent pour celui-ci, conformément à sa Charte en vigueur. Ces travaux peuvent relever aussi bien des sciences naturelles (biologie, écologie, géosciences, etc.) que des sciences humaines et sociales (géographie, sociologie, économie, etc.).

Conditions à remplir pour réaliser une recherche avec le Parc Jura vaudois

Tout projet de recherche soutenu par le Parc Jura vaudois doit répondre aux critères suivants :

- Rigueur scientifique : le projet repose sur une démarche méthodologique solide, reconnue par la communauté scientifique.
- Respect des principes éthiques : toute forme de plagiat est proscrite. Le projet doit respecter les normes éthiques en vigueur dans la recherche.
- Lien avec le Parc et ses missions : le projet doit impérativement inclure tout ou partie du territoire du Parc Jura vaudois et traiter d'enjeux qui le concernent directement.
- Contribution au développement durable : le projet s'inscrit dans une perspective de durabilité et contribue aux Objectifs de Développement Durable (ODD) des Nations Unies, en tenant compte des dimensions environnementales, sociales et économiques.

- **Transparence et valorisation des travaux : les chercheuses et chercheurs acceptent que :**
 - Leur nom, leur institution et le titre de leur travail soient publiés sur les supports du Parc (site internet, réseaux sociaux, newsletter, journal, etc.).
 - Leur travail puisse être valorisé par la communication du Parc.
- **Partage et accessibilité des résultats : les bénéficiaires du soutien s'engagent à :**
 - Déposer leur travail dans la Banque de données « Recherche sur les parcs » de la SCNAT (Académie suisse des sciences naturelles) pour autant qu'il ne soit pas confidentiel.
 - Participer au congrès annuel « Recherche dans les parcs suisses » et présenter les résultats de leur travail, si la problématique du travail correspondant à la thématique du congrès.
 - Remettre des copies numérique et papier de leur travail au Parc, pour archivage et éventuelle utilisation dans la gestion territoriale.

Critères de priorisation des projets de recherche soutenus par le Parc

Le Parc Jura vaudois dispose de ressources limitées, tant sur le plan humain que financier. Ainsi, si le nombre de projets proposés dépasse les capacités d'encadrement du Parc, une sélection sera opérée selon les critères suivants :

- **Lien aux activités du Parc :** les recherches en lien à la Charte et au plan de gestion en cours seront priorisées.
- **Résultats applicables :** seront privilégiés les projets dont les résultats sont directement utilisables pour la gestion, la conservation ou la valorisation du territoire du Parc,
- **Données ouvertes :** le Parc encourage le partage libre des données produites afin qu'elles puissent être réutilisées par d'autres chercheurs et chercheuses ou partenaires du territoire.

- **Ancrage académique suisse** : une priorité sera donnée aux projets menés dans le cadre d'une haute école, d'une université ou d'un institut de recherche reconnus en Suisse,
- **Approche transdisciplinaire** : les recherches intégrant plusieurs disciplines (sciences naturelles, humaines, sociales) et associant des acteurs de terrain (communes, agriculteurs, artisans, etc.) seront priorisées,
- **Travail en réseau et partenariats** : les projets prévoyant une collaboration avec d'autres institutions académiques, organisations partenaires, parcs naturels ou avec le Réseau des parcs suisses / groupe Recherche sur les parcs de la SCNAT seront valorisés. Ces synergies favorisent l'échange de connaissances et ont une portée plus large,
- **Transmission des résultats** : la recherche inclut le développement de supports de vulgarisation des résultats au grand public (supports pédagogiques, infographies, interventions, etc.).

Ce que le Parc Jura vaudois offre

Le Parc Jura vaudois met à disposition un ensemble de ressources et de soutiens pour accompagner les personnes réalisant un travail de recherche en partenariat avec lui. Ce soutien peut inclure :

- Du temps de travail des collaborateurs et collaboratrices du Parc, mobilisables pour l'appui scientifique, logistique ou organisationnel du projet,
- La prise en charge des démarches administratives nécessaires auprès des institutions de formation,
- La participation au jury de soutenance, si cela est souhaité ou requis par l'institution académique,
- Un appui actif à la mise en réseau : aide à la prise de contact avec les actrices et acteurs du territoire (communes, associations, exploitants et exploitantes, etc.),
- La mise à disposition données existantes, propriétés du Parc, dans la mesure de leur disponibilité et de leur pertinence pour le projet,
- La valorisation du travail réalisé à travers la communication du Parc (site web, réseaux sociaux, newsletter, journal, etc.),

- La mise à disposition d'une place de travail dans les locaux du Parc,
- La mise à disposition de matériel appartenant au Parc (véhicule, outils, sondes, drones, etc.),
- Une prise en charge partielle de certains frais essentiels liés à la réalisation de la recherche (déplacements sur le terrain, impressions, matériel de base, etc.).

Aucune rémunération directe ne peut être versée aux responsables de recherche soutenus.

À qui s'adresser / Comment candidater

Les personnes intéressées à réaliser un travail de recherche en lien avec le Parc Jura vaudois sont invitées à prendre contact en amont avec l'équipe du Parc.

Pour cela, il suffit d'envoyer un message à l'adresse suivante :
info@parcjuravaudois.ch.

Après un premier échange oral, elles seront invitées à adresser un dossier présentant brièvement leur projet et incluant les éléments suivants :

- La thématique envisagée (et son lien avec le territoire ou les enjeux du Parc) ;
- Une problématique de recherche claire ou en cours de formulation (question de recherche, hypothèse, enjeux scientifiques ou de gestion) ;
- Un premier aperçu du design de recherche (approche méthodologique, sources de données, terrain prévu, etc.) ;
- Le calendrier prévisionnel du travail (phases du projet, période de terrain, échéances importantes) ;
- Les attentes vis-à-vis du Parc (types de soutien souhaités : accompagnement, mise en réseau, accès à des données, etc.).

Chaque demande sera examinée avec attention. Le Parc se réserve toutefois le droit de ne pas accompagner tous les projets, en fonction de sa capacité annuelle d'encadrement et de la pertinence des propositions reçues. Chaque demande sera traitée dans un délai maximal de deux mois suivant leur réception.